

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 02045

Numéro SIREN : 808 076 582

Nom ou dénomination : GreenWaves Technologies

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2020 sous le numéro de dépôt B2020/006598

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE GRENOBLE**

Date : 19/06/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/006598**
n° de gestion : **2014B02045**
n° SIREN : **808 076 582 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 19/06/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

GreenWaves Technologies
28 Cours Jean Jaurès 38000 GRENOBLE

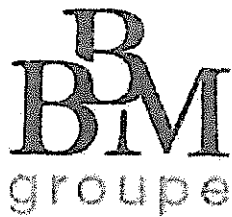
date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



The image shows a circular official stamp of the Tribunal de Commerce de Grenoble. The stamp contains the text 'TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE' around the perimeter and a central emblem. A handwritten signature in black ink is written across the bottom of the stamp.



BBM & ASSOCIÉS

*Vous accompagner
durablement.*

Conseil | Expertise | Audit

COMPTES ANNUELS

Au 31/12/2019

GREENWAVES TECHNOLOGIES

28 cours Jean Jaurès

38000 GRENOBLE

Certifié conforme à l'original.

GreenWaves Technologies

SAS au capital de 1'774'551€

Siret: 808 076 582 00028 - APE 7112B

N° CEE FR35808076582

28 Cours Jean Jaurès
38000 Grenoble

<https://greenwaves-technologies.com>

www.groupebbm.com

Conseil | Expertise | Audit

Compte rendu de travaux

Etat exprimé en euros

Conformément à la mission qui nous a été confiée par Monsieur LIETAR Loic et qui a fait l'objet d'une lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **GREENWAVES TECHNOLOGIES** relatifs à l'exercice du **01/01/2019** au **31/12/2019**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 14 174 399 euros

Chiffre d'affaires : 294 881 euros

Résultat net comptable : -1 761 857 euros

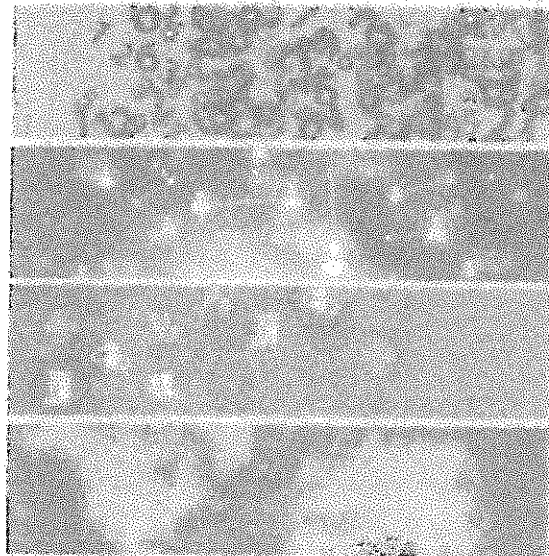
Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes à l'exception de :

Fait à SEYSSINET Cedex
Le 18/05/2020

Signature

Laurent COHN

COMPTES ANNUELS



Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	363 014	210 577	152 437	243 959
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 251 705	965 068	286 637	417 485
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	6 623 657		6 623 657	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 171 088	464 305	706 783	255 858
	Autres immobilisations corporelles	93 590	41 579	52 011	25 741
	Immobilisations en cours				4 715 965
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	78 924		78 924	42 191	
TOTAL (II)	9 581 978	1 681 529	7 900 449	5 701 198	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	17 115		17 115	13 758
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	8 587		8 587	12 904
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	289 831		289 831	173 110
	Autres créances	1 291 368		1 291 368	1 202 295
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	4 605 116		4 605 116	7 187 748	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	61 381		61 381	40 917
	TOTAL (III)	6 273 398		6 273 398	8 630 731
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)	552		552	96
TOTAL ACTIF (I à VI)	15 855 928	1 681 529	14 174 399	14 332 025	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

42 191

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 774 551	1 774 551
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2 757 304	2 757 304
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	6 625 706	6 625 706
	Report à nouveau	(893 541)	(854 156)
	Résultat de l'exercice	(1 761 857)	(39 384)
Subventions d'investissement	1 595 890	1 282 719	
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	10 098 054	11 546 740
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	45 552	96
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	45 552	96
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 105 866	1 474 825
	Emprunts et dettes financières divers	89 224	12 050
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	322 697	757 663
	Dettes fiscales et sociales	393 518	461 415
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		71 235	
Autres dettes	29 838	4 649	
Produits constatés d'avance (1)	89 275	3 333	
	Total des dettes	4 030 418	2 785 170
	Ecarts de conversion passif	376	20
	TOTAL PASSIF	14 174 399	14 332 025
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(1 761 856,62)	(39 384,46)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 633 727	1 622 968
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 360	7 221

Compte de Résultat

		31/12/2019		31/12/2018	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	2 764	0,94	3 740	0,90
	Production vendue (Biens)	39 984	13,56	34 747	8,39
	Production vendue (Services et Travaux)	252 133	85,50	375 462	90,70
	Montant net du chiffre d'affaires	294 881	100,00	413 949	100,00
	Production stockée	(4 318)	-1,46	12 904	3,12
	Production immobilisée	1 907 692	646,94	2 244 571	542,23
	Subventions d'exploitation	149 277	50,62	128 758	31,10
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			1 099	0,27
	Autres produits	3 361	1,14	1 137	0,27
	Total des produits d'exploitation	2 350 894	797,24	2 802 419	677,00
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock			78 213	18,89
	Achats de matières et autres approvisionnements	106 487	36,11	(13 758)	-3,32
	Variation de stock	(3 357)	-1,14	1 686 358	407,38
	Autres achats et charges externes	1 955 039	662,99	17 732	4,28
	Impôts, taxes et versements assimilés	11 309	3,84	1 256 612	303,57
	Salaires et traitements	1 664 453	564,45	322 530	77,92
	Charges sociales du personnel	428 271	145,24		
	Cotisations personnelles de l'exploitant			412 659	99,69
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	734 433	249,06	9 212	2,23
Autres charges	9 432	3,20			
Total des charges d'exploitation	4 906 068	N/S	3 769 559	910,63	
RESULTAT D'EXPLOITATION		(2 555 174)	-866,51	(967 140)	-233,64
PRODUITS FINANCIERS Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)				
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges	96	0,03		
	Différences positives de change	30	0,01		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers	126	0,04			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	552	0,19	96	0,02
	Intérêts et charges assimilées (4)	69 220	23,47	70 415	17,01
	Différences négatives de change	952	0,32		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières	70 724	23,98	70 511	17,03	
RESULTAT FINANCIER		(70 598)	-23,94	(70 511)	-17,03
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(2 625 773)	-890,45	(1 037 651)	-250,67
Total des produits exceptionnels		152	0,05	20 503	4,95
Total des charges exceptionnelles		140 000	47,48	2 536	0,61
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(139 848)	-47,43	17 967	4,34
PARTICIPATION DES SALAIRES					
IMPOTS SUR LES BENEFICES		(1 003 764)	-340,40	(980 299)	-236,82
TOTAL DES PRODUITS		2 351 171	797,33	2 822 922	681,95
TOTAL DES CHARGES		4 113 028	N/S	2 862 306	691,46
RESULTAT DE L'EXERCICE		(1 761 857)	-597,48	(39 384)	-9,51

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun autre évènement particulier n'est survenu durant l'exercice clos le 31/12/2019.

Evénements postérieurs à la clôture

Une filiale de GREENWAVES TECHNOLOGIES a été créée en CHINE à partir de janvier 2020.

COVID-19

L'ensemble de l'équipe est en télétravail, sans perte de productivité. Pas d'impact à déplorer du côté de nos fournisseurs.

Nous prévoyons un retard de nos ventes de 4 mois (impact en cash à court terme faible puisque compensé par un ajustement du calendrier d'approvisionnement), et une levée de fonds retardée de 6 mois (avril 2021 au lieu d'octobre 2020).

Un dossier de demande de financement COVID a été soumis à nos partenaires financiers pour sécuriser le déroulement de la roadmap R&D sans modification du calendrier initial.

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le principe de continuité de l'exploitation a été retenu au regard des prévisions de trésorerie sur les 12 prochains mois et de la réalisation d'une opération d'émission d'emprunts obligataires et d'emprunts bancaires. Dans le cas, toutefois improbable, où les négociations n'aboutiraient pas, l'application de ce principe pourrait être remise en cause et il pourrait en résulter des conséquences sur l'évaluation des actifs et des passifs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations ayant une importance significative. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations incorporelles

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Concessions brevets et licences : de 2 à 5 ans

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. Les valeurs résiduelles ne sont pas prises en compte, leur impact étant non significatif. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Matériel de bureau et informatique : 3 ans
- Mobilier : 4 ans
- Matériel R&D : 3 à 4 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur comptable.

Créances

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété et à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

Avantages du personnel

Les régimes à prestations définies sont des régimes pour lesquels les risques actuariels incombent à la société. Ils sont liés aux engagements de fin de carrière définis par le code du travail. L'engagement de retraite est calculé selon une approche prospective (méthode des unités de crédit projetées), qui tient compte des modalités de calcul des indemnités prévues par la convention collective et de paramètres actuariels (taux d'actualisation, taux de revalorisation de salaires, taux de rotation, taux de mortalité,...).

La société n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite.

Compte tenu de la jeunesse de la société aucun engagement n'est constaté hors bilan.

Emprunts et dettes financières

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires, de comptes courants actionnaires et de filiales ainsi que de concours bancaires courants.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Subventions d'exploitation

Les subventions sont comptabilisées en produits, au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé et que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues.

Au titre de 2019,

-la société a perçu 113 400€ la quote part concernant la subvention OPRECOMP pour le projet HEASIT rapportée au résultat est de 32920€

-La société a perçu 160 420.71€ la quote part concernant la subvention CPS EUROPE rapportée au résultat est de 15 487€

-la quote part concernant la subvention CPS FRANCE rapportée au résultat est de 9190€

-la quote part concernant la subvention NANO 2022 rapportée au résultat est de 87247€

-la société a perçu 2333.34€ concernant la subvention ANRT

Traitement des frais d'augmentation de capital

Les frais d'augmentation de capital ont été comptabilisés en immobilisation et sont amortis sur une durée de 3 ans

Instruments dilutifs en circulation

Selon l'AG du 12/06/2018:

19 080 bons de souscription d'actions (BSAcs) au profit des membres indépendants nommés au conseil de Surveillance ont été émis dont 9 540 ont été attribués.

63 500 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) au profit de salariés de l'entreprise et à l'exclusion de mandataires sociaux ont été émis dont 34 100 ont été attribués.

23 029 bons de souscription d'actions ont été émis dont 4 118 ont été attribués.

Selon l'AG du 18/06/2019:

Ont été attribués 29 400 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) au profit de salariés de

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

l'entreprise et à l'exclusion de mandataires sociaux parmi les 63 500 émis en 2018.(Plan d'attribution des BSPCE 2018)

110 000 bons ont été émis (BSPCE et BSA) au profit de salariés de l'entreprise et à l'exclusion de mandataires sociaux (Plan d'attribution des bons 2019 (BSPCE-BSA), dont 51 500 ont été attribués.

Crédit d'Impôt Recherche (CIR)

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues. Le crédit d'impôt non imputé est reportable, en régime de droit commun, sur les trois années suivant celle au titre de laquelle il a été constaté. La fraction non utilisée à l'expiration de cette période est remboursée à l'entreprise.

Frais de recherche et de développement

Les dépenses de développement sont inscrites au bilan si et seulement si toutes les conditions définies ci après sont remplies :

Le produit ou processus est clairement défini et les coûts qui y sont liés sont mesurés de façon fiable et identifiés séparément,

La faisabilité technique du produit est démontrée,

Le produit ou processus a de sérieuses chances d'être commercialisé ou utilisé en interne,

Les actifs seront générateurs d'avantages économiques futurs,

Les ressources techniques et financières adéquates et les autres ressources nécessaires à l'achèvement du projet sont disponibles.

Les dépenses de développement comprennent les coûts directs et indirects engagés sur les projets et principalement les salaires des chercheurs, ingénieurs et techniciens et le coût des matières premières et autres services consommés des biens utilisés pour les activités de développement.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, et à chaque clôture d'exercice, les projets de développement inscrits au bilan font l'objet d'une analyse afin de s'assurer que chaque projet remplit toujours les critères d'activation. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée. Il est rappelé que, conformément aux règles françaises en la matière, l'existence à l'actif du bilan de coûts de développement non encore amortis supérieurs au montant des réserves libres fait obstacle à la distribution de dividendes.

De part la nature de la société et compte tenu du caractère innovant de ses produits, une partie significative des charges de la société GREENWAVES TECHNOLOGIES répond aux critères définis par les normes comptables pour la mise à l'actif.

Les frais de recherche et développement seront amortis à partir de la qualification pour la production volume.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La quote part des coûts de développement comptabilisée à l'actif sur cet exercice s'élève à 1 907 692.34€

Les frais de recherche et de développement donnent droit à un crédit d'impôt recherche reconnu à l'issu de l'exercice pendant lequel les dépenses ont été comptabilisées.

Le CIR généré au titre des dépenses de l'année 2019 s'élève à 1 003 764€.

Engagements hors bilan

Le suivi des engagements hors bilan assuré par le groupe vise les informations relatives aux engagements donnés et reçus suivants :

- sûretés personnelles (avals, cautions et garantie),
- sûretés réelles (hypothèques, nantissements, gages),
- locations simples, obligations d'achats et d'investissements,
- autres engagements.

Garanties liées aux emprunts:

- CIC:

Garantie de la société: nantissement du fond de commerce à hauteur de 500 K€
Garantie par un tiers: BPI financement à hauteur de 50%

- BPA:

Garantie de la société: nantissement du fond de commerce à hauteur de 500 K€
Garantie par un tiers: BPI financement à hauteur de 50%

- Emprunt BPI:

1. Emprunt 150 K€: garantie du fond régional de garantie Rhône Alpes PPA à hauteur de 40% et garantie au titre du fond national de garantie Prêt participatif d'amorçage des PME et TPE à hauteur de 40%.
2. Emprunt 500 K€: Garantie au titre du fond national de garantie Prêt participatif d'amorçage des PME et TPE à hauteur de 40% et garantie du fond européen d'investissement FEI à hauteur de 40%.

2019:

-CERA 500 000€: garantie INNOV FEI VST UNIQUE à hauteur de 50%

-BPDA 500 000€: garantie INNOV plus FEI à hauteur de 50% et nantissement du fond de commerce à hauteur de 500 000€

-BNP 500 000€ : Nantissement du fonds nanti-origine de propriété 500 000€

JEUNE ENTREPRISE INNOVANTE

A la date du 20 octobre 2014, la Société Greenwaves technologies a sollicité l'avis de l'administration fiscale sur son éligibilité au statut de Jeune Entreprise Innovante. Celle-ci a répondu favorablement, ce qui a permis à la société d'opter pour le statut de J.E.I.

A la clôture de l'exercice l'ensemble des conditions pour bénéficier du régime JEI a été respecté :

- personnel de l'entreprise < 250 personnes : 27
- chiffre d'affaires de l'exercice < 40M€ : 294 881€
- total bilan à la clôture < 27 M€ : 14 174 399€

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- société créée depuis moins de 8 ans : 2014
- dépenses de recherche et développement > à 15% des charges.
- détention du capital > 50% par des personnes physiques ou société de capital-risque : 100 %
- la société n'est pas créée dans le cadre d'une concentration / restructuration / extension d'activité / reprise d'activité.

Ce statut a permis à la société de bénéficier d'une réduction de charges sociales de 202 619.86€.

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2019	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
CIC nantissement du fond de commerce à hauteur de 500K€		500 000	
CIC garantie par un tiers BPI financement à hauteur de 50%		250 000	
Cf. état Engagements financiers - Avals, cautions et garanties		2 020 000	
BPA garantie par un tiers BPI financement à hauteur de 50%		250 000	
BPA nantissement du fond de commerce à hauteur de 500K€		500 000	
		3 520 000	
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		3 520 000	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Détail - Avals, cautions et garanties

Engagements financiers - Avals, cautions et garanties	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
BPI pret 150K€ garantie fond régional 40%	60 000	
BPI pret 150K€ garantie fond national 40%	60 000	
BPI pret 500K€ garantie fond national 40%	200 000	
BPI pret 500K€ garantie fond européen invest FEI 40%	200 000	
CERA pret 500K€ garantie FEI VST 50%	250 000	
BPA pret 500K€ GARANTIE FEI 50%	250 000	
BPA pret 500k€ nantissement commerce	500 000	
BNP pret 500k€ nantissement commerce	500 000	
Totalisation	2 020 000	

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	335 463		27 551			363 014
	Autres	1 095 606		156 099	(6 623 657)		7 875 362
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 431 069		183 650	(6 623 657)		8 238 376
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenc. aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	454 631		716 457			1 171 088
	Instal., agencement, aménagement divers	1 719		13 546			15 265
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	47 719		30 606			78 325
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	4 715 965		1 907 692	6 623 657		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 220 034		2 668 301	6 623 657		1 264 678	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	42 191		36 734			78 924
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	42 191		36 734			78 924
TOTAL		6 693 294		2 888 685			9 581 978

--	--	--	--

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	91 505	119 073		210 577
	Autres	678 121	286 947		965 068
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	769 626	406 019		1 175 645
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	198 773	265 532		464 305
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	254	1 182		1 437
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	23 443	16 700		40 143
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	222 470	283 414		505 884	
TOTAL		992 096	689 433		1 681 529

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	78 924		78 924
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	289 831	289 831	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	9 696	9 696	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	1 003 764	1 003 764	
	Taxes sur la valeur ajoutée	21 372	21 372	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	256 291	256 291	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	245	245	
	Charges constatées d'avances	61 381	61 381	
	TOTAL DES CREANCES		1 721 505	1 642 581
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 360	1 360		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	3 104 506	707 816	2 021 690	375 000
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	88 500	88 500		
	Fournisseurs et comptes rattachés	322 697	322 697		
	Personnel et comptes rattachés	130 744	130 744		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	172 492	172 492		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	39 840	39 840		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	50 442	50 442		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	724	724		
	Autres dettes	29 838	29 838		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	89 275	89 275			
TOTAL DES DETTES		4 030 418	1 633 727	2 021 690	375 000
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		2 000 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		363 687			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		724			

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1 774 551,00	1,0000	1 774 551,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	1 774 551,00	1,0000	1 774 551,00

--

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Charges à payer		380 974
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 352
<i>Int courus ets de crédit</i>	<i>1 783</i>	
<i>Assurances courues non echues</i>	<i>109</i>	
<i>Int.courus emp.ets crédit commission</i>	<i>100</i>	
<i>Intérêts courus à payer</i>	<i>1 360</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		204 440
<i>Frs fact non parvenues</i>	<i>204 440</i>	
Dettes fiscales et sociales		173 182
<i>Dettes prov conges payes</i>	<i>130 744</i>	
<i>Charges sociales sur c.p.</i>	<i>34 256</i>	
<i>Formation continue</i>	<i>8 182</i>	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Charges

Produits

	31/12/2019	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		61 381	89 275
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		61 381	89 275

--

GREENWAVES TECHNOLOGIES
Société par actions simplifiée
au capital de 1.774.551 €
28 Cours Jean Jaurès – 38000 Grenoble
808 076 582 RCS GRENOBLE

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 8 JUIN 2020

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019
AFFECTATION DU REPORT A NOUVEAU
RESOLUTIONS PROPOSEES ET ADOPTEES

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de reporter à nouveau le résultat de l'exercice, qui se traduit par une perte de 1.761.857 €.

A l'issue de cette affectation et sur la base du bilan au 31 décembre 2019, les comptes de capitaux propres s'établissent comme suit :

Capital.....	1.774.551,00 €
Primes d'émission, de fusion d'apport.....	2.757.304 €
Réserve légale.....	-
Réserve statutaire	-
Réserve facultative	-
Réserve indisponible conversion ADP	6.625.705,80 €
Report à nouveau	- 2.655.398 €
Subventions d'investissement.....	1.595.890 €
	<hr/>
Total.....	10.098.054 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

* * *

CINQUIEME RESOLUTION

Sous réserve de l'adoption de la deuxième résolution, le report à nouveau de la Société, après report de la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2019, se monte à la somme de -2.655.398€.

L'assemblée générale, statuant à titre extraordinaire, décide d'imputer l'intégralité du report à nouveau sur la prime d'émission.

A l'issue de cette affectation et sur la base du bilan au 31 décembre 2019, les comptes de capitaux propres s'établissent comme suit :

Capital.....	1.774.551,00 €
Primes d'émission, de fusion d'apport.....	101.906 €
Réserve légale.....	-
Réserve statutaire	-
Réserve facultative	-
Réserve indisponible conversion ADP	6.625.705,80 €
Report à nouveau	0 €
Subventions d'investissement.....	1.595.890 €
Total.....	<u>10.098.054 €</u>



Le Président



GreenWaves Technologies

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



GreenWaves Technologies

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société GreenWaves Technologies,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GreenWaves Technologies relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 19 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles générales » de l'annexe aux comptes annuels exposant les conditions qui sous-tendent l'application du principe de continuité d'exploitation.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Frais de recherche et de développement » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et les méthodes comptables relatives à la comptabilisation des coûts de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif desdits coûts, vérifié leur valeur actuelle et également vérifié que cette note de l'annexe fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 19 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux associés appelés à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les



informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 20 mai 2020

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Pierre-Emmanuel Passelègue

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	363 014	210 577	152 437	243 959
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 251 705	965 068	286 637	417 485
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	6 623 657		6 623 657	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 171 088	464 305	706 783	255 858
	Autres immobilisations corporelles	93 590	41 579	52 011	25 741
	Immobilisations en cours				4 715 965
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	78 924		78 924	42 191	
	TOTAL (II)	9 581 978	1 681 529	7 900 449	5 701 198
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	17 115		17 115	13 758
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	8 587		8 587	12 904
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés	289 831		289 831	173 110	
Autres créances	1 291 368		1 291 368	1 202 295	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	4 605 116		4 605 116	7 187 748	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	61 381		61 381	40 917
	TOTAL (III)	6 273 398		6 273 398	8 630 731
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)	552		552	96	
	TOTAL ACTIF (I à VI)	15 855 928	1 681 529	14 174 399	14 332 025

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

42 191

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 774 551	1 774 551
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2 757 304	2 757 304
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	6 625 706	6 625 706
	Report à nouveau	(893 541)	(854 156)
	Résultat de l'exercice	(1 761 857)	(39 384)
Subventions d'investissement	1 595 890	1 282 719	
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	10 098 054	11 546 740
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	45 552	96
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	45 552	96
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 105 866	1 474 825
	Emprunts et dettes financières divers	89 224	12 050
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	322 697	757 663
	Dettes fiscales et sociales	393 518	461 415
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		71 235	
Autres dettes	29 838	4 649	
Produits constatés d'avance (1)	89 275	3 333	
	Total des dettes	4 030 418	2 785 170
	Ecarts de conversion passif	376	20
	TOTAL PASSIF	14 174 399	14 332 025
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(1 761 856,62)	(39 384,46)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 633 727	1 622 968
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 360	7 221

Compte de Résultat

		31/12/2019		31/12/2018	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	2 764	0,94	3 740	0,90
	Production vendue (Biens)	39 984	13,56	34 747	8,39
	Production vendue (Services et Travaux)	252 133	85,50	375 462	90,70
	Montant net du chiffre d'affaires	294 881	100,00	413 949	100,00
	Production stockée	(4 318)	-1,46	12 904	3,12
	Production immobilisée	1 907 692	646,94	2 244 571	542,23
	Subventions d'exploitation	149 277	50,62	128 758	31,10
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits	3 361	1,14	1 099 1 137	0,27 0,27
	Total des produits d'exploitation	2 350 894	797,24	2 802 419	677,00
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements	106 487	36,11	78 213	18,89
	Variation de stock	(3 357)	-1,14	(13 758)	-3,32
	Autres achats et charges externes	1 955 039	662,99	1 686 358	407,38
	Impôts, taxes et versements assimilés	11 309	3,84	17 732	4,28
	Salaires et traitements	1 664 453	564,45	1 256 612	303,57
	Charges sociales du personnel	428 271	145,24	322 530	77,92
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Autres charges	734 433 9 432	249,06 3,20	412 659 9 212	99,69 2,23
	Total des charges d'exploitation	4 906 068	N/S	3 769 559	910,63
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(2 555 174)	-866,51	(967 140)	-233,64
PRODUITS FINANCIERS	Opéra. comm.				
	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)				
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges	96	0,03		
Différences positives de change	30	0,01			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total des produits financiers	126	0,04		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	552	0,19	96	0,02
	Intérêts et charges assimilées (4)	69 220	23,47	70 415	17,01
	Différences négatives de change	952	0,32		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières	70 724	23,98	70 511	17,03
	RESULTAT FINANCIER	(70 598)	-23,94	(70 511)	-17,03
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(2 625 773)	-890,45	(1 037 651)	-250,67
	Total des produits exceptionnels	152	0,05	20 503	4,95
	Total des charges exceptionnelles	140 000	47,48	2 536	0,61
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(139 848)	-47,43	17 967	4,34
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES	(1 003 764)	-340,40	(980 299)	-236,82
	TOTAL DES PRODUITS	2 351 171	797,33	2 822 922	681,95
	TOTAL DES CHARGES	4 113 028	N/S	2 862 306	691,46
	RESULTAT DE L'EXERCICE	(1 761 857)	-597,48	(39 384)	-9,51

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun autre évènement particulier n'est survenu durant l'exercice clos le 31/12/2019.

Evénements postérieurs à la clôture

Une filiale de GREENWAVES TECHNOLOGIES a été créée en CHINE à partir de janvier 2020.

COVID-19

L'ensemble de l'équipe est en télétravail, sans perte de productivité. Pas d'impact à déplorer du côté de nos fournisseurs.

Nous prévoyons un retard de nos ventes de 4 mois (impact en cash à court terme faible puisque compensé par un ajustement du calendrier d'approvisionnement), et une levée de fonds retardée de 6 mois (avril 2021 au lieu d'octobre 2020).

Un dossier de demande de financement COVID a été soumis à nos partenaires financiers pour sécuriser le déroulement de la roadmap R&D sans modification du calendrier initial.

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le principe de continuité de l'exploitation a été retenu au regard des prévisions de trésorerie sur les 12 prochains mois et de la réalisation d'une opération d'émission d'emprunts obligataires et d'emprunts bancaires. Dans le cas, toutefois improbable, où les négociations n'aboutiraient pas, l'application de ce principe pourrait être remis en cause et il pourrait en résulter des conséquences sur l'évaluation des actifs et des passifs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations ayant une importance significative. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations incorporelles

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Concessions brevets et licences : de 2 à 5 ans

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. Les valeurs résiduelles ne sont pas prises en compte, leur impact étant non significatif. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Matériel de bureau et informatique : 3 ans
Mobilier : 4 ans
Matériel R&D : 3 à 4 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur comptable.

Créances

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété et à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

Avantages du personnel

Les régimes à prestations définies sont des régimes pour lesquels les risques actuariels incombent à la société. Ils sont liés aux engagements de fin de carrière définis par le code du travail. L'engagement de retraite est calculé selon une approche prospective (méthode des unités de crédit projetées), qui tient compte des modalités de calcul des indemnités prévues par la convention collective et de paramètres actuariels (taux d'actualisation, taux de revalorisation de salaires, taux de rotation, taux de mortalité,...).

La société n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite.

Compte tenu de la jeunesse de la société aucun engagement n'est constaté hors bilan.

Emprunts et dettes financières

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires, de comptes courants actionnaires et de filiales ainsi que de concours bancaires courants.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Subventions d'exploitation

Les subventions sont comptabilisées en produits, au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé et que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues.

Au titre de 2019,

-la société a perçu 113 400€ la quote part concernant la subvention OPRECOMP pour le projet HEASIT rapportée au résultat est de 32920€

-La société a perçu 160 420.71€ la quote part concernant la subvention CPS EUROPE rapportée au résultat est de 15 487€

-la quote part concernant la subvention CPS FRANCE rapportée au résultat est de 9190€

-la quote part concernant la subvention NANO 2022 rapportée au résultat est de 87247€

-la société a perçu 2333.34€ concernant la subvention ANRT

Traitement des frais d'augmentation de capital

Les frais d'augmentation de capital ont été comptabilisés en immobilisation et sont amortis sur une durée de 3 ans

Instruments dilutifs en circulation

Selon l'AG du 12/06/2018:

19 080 bons de souscription d'actions (BSAcs) au profit des membres indépendants nommés au conseil de Surveillance ont été émis dont 9 540 ont été attribués.

63 500 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) au profit de salariés de l'entreprise et à l'exclusion de mandataires sociaux ont été émis dont 34 100 ont été attribués.

23 029 bons de souscription d'actions ont été émis dont 4 118 ont été attribués.

Selon l'AG du 18/06/2019:

Ont été attribués 29 400 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) au profit de salariés de

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

l'entreprise et à l'exclusion de mandataires sociaux parmi les 63 500 émis en 2018.(Plan d'attribution des BSPCE 2018)

110 000 bons ont été émis (BSPCE et BSA) au profit de salariés de l'entreprise et à l'exclusion de mandataires sociaux (Plan d'attribution des bons 2019 (BSPCE-BSA), dont 51 500 ont été attribués.

Crédit d'Impôt Recherche (CIR)

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues. Le crédit d'impôt non imputé est reportable, en régime de droit commun, sur les trois années suivant celle au titre de laquelle il a été constaté. La fraction non utilisée à l'expiration de cette période est remboursée à l'entreprise.

Frais de recherche et de développement

Les dépenses de développement sont inscrites au bilan si et seulement si toutes les conditions définies ci après sont remplies :

Le produit ou processus est clairement défini et les coûts qui y sont liés sont mesurés de façon fiable et identifiés séparément,

La faisabilité technique du produit est démontrée,

Le produit ou processus a de sérieuses chances d'être commercialisé ou utilisé en interne,

Les actifs seront générateurs d'avantages économiques futurs,

Les ressources techniques et financières adéquates et les autres ressources nécessaires à l'achèvement du projet sont disponibles.

Les dépenses de développement comprennent les coûts directs et indirects engagés sur les projets et principalement les salaires des chercheurs, ingénieurs et techniciens et le coût des matières premières et autres services consommés des biens utilisés pour les activités de développement.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, et à chaque clôture d'exercice, les projets de développement inscrits au bilan font l'objet d'une analyse afin de s'assurer que chaque projet remplit toujours les critères d'activation. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée. Il est rappelé que, conformément aux règles françaises en la matière, l'existence à l'actif du bilan de coûts de développement non encore amortis supérieurs au montant des réserves libres fait obstacle à la distribution de dividendes.

De part la nature de la société et compte tenu du caractère innovant de ses produits, une partie significative des charges de la société GREENWAVES TECHNOLOGIES répond aux critères définis par les normes comptables pour la mise à l'actif.

Les frais de recherche et développement seront amortis à partir de la qualification pour la production volume.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La quote part des coûts de développement comptabilisée à l'actif sur cet exercice s'élève à 1 907 692.34€

Les frais de recherche et de développement donnent droit à un crédit d'impôt recherche reconnu à l'issu de l'exercice pendant lequel les dépenses ont été comptabilisées.

Le CIR généré au titre des dépenses de l'année 2019 s'élève à 1 003 764€.

Engagements hors bilan

Le suivi des engagements hors bilan assuré par le groupe vise les informations relatives aux engagements donnés et reçus suivants :

- sûretés personnelles (avals, cautions et garantie),
- sûretés réelles (hypothèques, nantissements, gages),
- locations simples, obligations d'achats et d'investissements,
- autres engagements.

Garanties liées aux emprunts:

- CIC:

Garantie de la société: nantissement du fond de commerce à hauteur de 500 K€
Garantie par un tiers: BPI financement à hauteur de 50%

- BPA:

Garantie de la société: nantissement du fond de commerce à hauteur de 500 K€
Garantie par un tiers: BPI financement à hauteur de 50%

- Emprunt BPI:

1. Emprunt 150 K€: garantie du fond régional de garantie Rhône Alpes PPA à hauteur de 40% et garantie au titre du fond national de garantie Prêt participatif d'amorçage des PME et TPE à hauteur de 40%.
2. Emprunt 500 K€: Garantie au titre du fond national de garantie Prêt participatif d'amorçage des PME et TPE à hauteur de 40% et garantie du fond européen d'investissement FEI à hauteur de 40%.

2019:

-CERA 500 000€: garantie INNOV FEI VST UNIQUE à hauteur de 50%

-BPDA 500 000€: garantie INNOV plus FEI à hauteur de 50% et nantissement du fond de commerce à hauteur de 500 000€

-BNP 500 000€ : Nantissement du fonds nanti-origine de propriété 500 000€

JEUNE ENTEPRISE INNOVANTE

A la date du 20 octobre 2014, la Société Grennewaves technologies a sollicité l'avis de l'administration fiscale sur son éligibilité au statut de Jeune Entreprise Innovante. Celle-ci a répondu favorablement, ce qui a permis à la société d'opter pour le statut de J.E.I.

A la clôture de l'exercice l'ensemble des conditions pour bénéficier du régime JEI a été respecté :

- personnel de l'entreprise < 250 personnes : 27
- chiffre d'affaires de l'exercice < 40M€ : 294 881€
- total bilan à la clôture < 27 M€ :14 174 399€

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- société créée depuis moins de 8 ans : 2014
- dépenses de recherche et développement > à 15% des charges.
- détention du capital > 50% par des personnes physiques ou société de capital-risque : 100 %
- la société n'est pas créée dans le cadre d'une concentration / restructuration / extension d'activité / reprise d'activité.

Ce statut a permis à la société de bénéficier d'une réduction de charges sociales de 202 619.86€.

ANNEXE - Élément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2019

	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
CIC nantissement du fond de commerce à hauteur de 500K€	500 000	
CIC garantie par un tiers BPI financement à hauteur de 50%	250 000	
Cf. état Engagements financiers - Avals, cautions et garanties	2 020 000	
BPA garantie par un tiers BPI financement à hauteur de 50%	250 000	
BPA nantissement du fond de commerce à hauteur de 500K€	500 000	
	3 520 000	
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	3 520 000	
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		

Détail - Avals, cautions et garanties

Engagements financiers - Avals, cautions et garanties	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
BPI pret 150K€garantie fond régional 40%	60 000	
BPI pret 150K€garantie fond national 40%	60 000	
BPI pret 500K€garantie fond national 40%	200 000	
BPI pret 500K€garantie fond européen invest FEI 40%	200 000	
CERA pret 500K€garantie FEI VST 50%	250 000	
BPA pret 500K€GARANTIE FEI 50%	250 000	
BPA pret 500k€nantissement commerce	500 000	
BNP pret 500k€nantissement commerce	500 000	
Totalisation	2 020 000	

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement	335 463		27 551			363 014
Autres	1 095 606		156 099	(6 623 657)		7 875 362
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 431 069		183 650	(6 623 657)		8 238 376
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	454 631		716 457			1 171 088
Instal., agencement, aménagement divers	1 719		13 546			15 265
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	47 719		30 606			78 325
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	4 715 965		1 907 692	6 623 657		
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 220 034		2 668 301	6 623 657		1 264 678
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	42 191		36 734			78 924
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	42 191		36 734			78 924
TOTAL	6 693 294		2 888 685			9 581 978

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	91 505	119 073		210 577
	Autres	678 121	286 947		965 068
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	769 626	406 019		1 175 645
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	198 773	265 532		464 305
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	254	1 182		1 437
	Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	23 443	16 700		40 143
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	222 470	283 414		505 884	
TOTAL		992 096	689 433		1 681 529

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Élément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	78 924		78 924
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	289 831	289 831	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	9 696	9 696	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	1 003 764	1 003 764	
	Taxes sur la valeur ajoutée	21 372	21 372	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	256 291	256 291	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	245	245	
Charges constatées d'avances	61 381	61 381		
	TOTAL DES CREANCES	1 721 505	1 642 581	78 924
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 360	1 360		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	3 104 506	707 816	2 021 690	375 000
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	88 500	88 500		
	Fournisseurs et comptes rattachés	322 697	322 697		
	Personnel et comptes rattachés	130 744	130 744		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	172 492	172 492		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	39 840	39 840		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	50 442	50 442		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	724	724		
Autres dettes	29 838	29 838			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	89 275	89 275			
	TOTAL DES DETTES	4 030 418	1 633 727	2 021 690	375 000
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 000 000				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	363 687				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	724				

ANNEXE - Élément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Nombre

Val. Nominale

Montant

		31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 774 551,00	1,0000	1 774 551,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		1 774 551,00	1,0000	1 774 551,00

--

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Charges à payer		380 974
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 352
<i>Int courus ets de crédit</i>	1 783	
<i>Assurances courues non echues</i>	109	
<i>Int.courus emp.ets crédit commission</i>	100	
<i>Intérêts courus à payer</i>	1 360	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		204 440
<i>Frs fact non parvenues</i>	204 440	
Dettes fiscales et sociales		173 182
<i>Dettes prov conges payes</i>	130 744	
<i>Charges sociales sur c.p.</i>	34 256	
<i>Formation continue</i>	8 182	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	31/12/2019	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		61 381	89 275
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		61 381	89 275

--